N° 1903 — 5e Année

CINQ CENTIMES

Mercredi 27 Décembre 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, 10
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
6 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain d'Union

PRIX DES AN NONCES
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —
Les annonces sont reçues sans supplément du journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, 8 bis.

TÉLÉPHONE

Chronique de la Semaine

Un des événements importants de la semaine a été cette fête de *l'Arbre de Noël* qui, chaque année, à pareillesépoque, vient apporter un peu de gaieté dans la ville de Lille en même temps qu'il met un rayon de soleil sur le front des enfants.

Je ne puis à ce moment oublier que j'ai pris l'initiative de cette fête périodique, mais il m'est permis toutefois de leur dire qu'ils ont été les organisateurs d'une des œuvres les plus touchantes qu'on puisse imaginer dans le domaine de la charité.

On sait que cette œuvre a pour but de donner le jour de Noël aux enfants des écoles... de toutes les écoles indistinctement, des jouets et des vêtements.

Les enfants des hospices sont partagés sur le même pied que leurs petits camarades et c'est une des manifestations les plus frappantes de l'égalité et de la fraternité que cette leçon de bienfaisance donnée au seuil de la vie à de petits êtres qui ne peuvent encore rien connaître des grosses misères de l'existence.

Nés dans la pauvreté, la lutte âpre et rude commencera pour eux à la sortie de l'école.

Qui sait s'ils connaîtront jamais les joies du bien-être que procure la fortune! Peut-être n'ont-ils destinés à végéter jusqu'à la fin de leurs jours au bas de cette échelle sociale dont les échelons sont escaladés surtout par les audacieux, trop rarement par les modestes et par les gens de vaillante volonté.

Les hommes bienfaisants qui ont imaginé de procurer chaque année quelques instants de bonheur aux enfants des déshérités de la vie, font plus qu'une bonne action. Ils additionnent la charité d'une véritable leçon de philosophie.

Donnez donc de la joie aux petits, charitables organisateurs de l'œuvre de *l'Arbre de Noël*.

Cette charité là est la meilleure, car elle n'atteint point de reconnaissance et par suite, elle ne sera jamais suivie de déceptions.

Les quatre ou cinq mille bébés à qui vous avez distribué hier des oranges, des jouets, des vêtements ignorent et ignoreront toujours nos noms.

Qu'importe! Les satisfactions intimes du cœur valent mieux que toutes les vaines manifestations de la gloriole et le bienfait semble plus complet quand la main qui donne veut rester ignorée de la main qui reçoit.

***

Puisque nous parlons de bienfaisance, il nous sera bien permis d'émettre une légère critique au sujet de la façon dont la charité s'exerce à l'égard des étrangers.

Aussitôt qu'une inondation ou une catastrophe quelconque est signalée en Espagne, en un mot sur un point du Continent, des âmes généreuses donnent aussitôt le spectacle de la plus vive émotion.

Des souscriptions s'organisent, des journaux boulevardiers jouent de la grosse caisse, des suppléments illustrés sont tirés... Paris a la fièvre et comme en France, pays de la civilisation superlative, tout finit par des danses ou par des chansons, on organise une représentation de gala pour clôturer les manifestations.

Résultats : La charité privée s'épuise, produit vingt mille francs, défalcation faite des frais d'organisation et du reste, les intéressés ont généralement dans les six cent francs à se partager.

La partie *décorative* — si toutefois on peut employer cette expression — a absorbé les six-cent vingtièmes de la recette. Le public qui n'est pas au courant de ce qui se passe dans les coulisses de la bienfaisance s'imagine que le total brut va aux infortunés à qui il était destiné.

Quelle erreur!

Nous connaissons pour notre part, des gens qui, à Paris, se font des rentes des fêtes de charité comme d'autres s'en font en jouant le baccara.

***

A cela, peut-être y aurait-il un remède, mais en attendant qu'on l'ait trouvé, ne serait-il pas sage de mettre moins souvent à contribution la bourse du public quand il s'agit de catastrophes se produisant à l'étranger?

Peut-être qu'on ne ferait pas infiniment mieux de s'occuper de ceux qui souffrent plus large des souffrances de nos compatriotes.

Il n'est point nécessaire qu'un théâtre brûle à Mexico ou qu'un bateau sante en Portugal ou ailleurs, pour justifier les manifestations de la pitié.

Il suffit de regarder autour de soi. Dans le courant de la vie ordinaire, on trouverait aisément de quoi donner libre cours aux sentiments de charité les plus vaches et les plus désintéressés.

Des incidents de Marcie seront toujours à nos yeux, infiniment moins intéressants que des ouvriers français sans travail.

Mais nous sommes malheureusement enclins à la sentimentalité bête... et surtout internationale.

Il y a vraiment des heures où le besoin de réagir se fait sentir et où le désir de crier « occupons-nous d'abord des misères des nôtres » nous apparaît comme une nécessité.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC

Echos et Nouvelles

Les gares de Paris ont eu en ce moment un aspect étrange, désordonné et pittoresque et de véritables scènes de pillage ont lieu. Les gares d'Orléans et de Lyon, en vue des fêtes de la Noël, à la gare d'Orléans est arrivé hier un train composé de 47 wagons chargés d'huîtres. Le tout représente un poids de 270.000 kilogrammes qui sera d'ailleurs allégrement porté par les estomacs parisiens privilégiés.

***

Nous croyons savoir que M. le Président de la Chambre est sur le point de devenir père : c'est ce qui expliquerait au moment des fêtes de Joyeux Noël, le séjour prolongé que aime Dupuy va faire dans sa famille à l'Ile-sur-Tet.

M. Dupuy, à qui ses compatriotes viennent de faire une sorte de réception triomphale, sera le retour à Paris samedi matin.

***

Avant-hier soir, on jouait *Tannhauser*, à l'Opéra de Madrid, et la salle était des plus brillantes.

Dès le commencement du premier acte, un individu assez crayeux, le cou en mou à la main, une cape rejetée sur les épaules, traversa le couloir central de l'orchestre et vint s'asseoir au premier fauteuil du deuxième rang.

La vueuse sur le velours, il se mit à dévisager ses voisines, puis il promena son regard en plein fond aux avant-scènes. Après quoi, tournant le dos au théâtre, il contempla les loges et les fauteuils avec des yeux où sell lit autant d'ignorance que de curiosité.

Les spectateurs, d'abord intrigués par ces allures et ces attitudes, finirent par commencer à prendre pour... le mot « bombe » circula dans la salle, le préfet de Madrid lui-même, qui assistait au spectacle, fit demander quelque inquiétude, à l'acte final descendit à l'orchestre et, interpellant cet étrange « bonze » :

Que faites-vous ici, lui dit-il, dans une pareille tenue? Et pourquoi cette panoplie aux pieds?

— Monsieur, répondit l'homme tranquillement, je suis balayeur à l'église de San-Francisco... J'ai toujours ma tenue... Je n'ai jamais vu l'Opéra, je me suis payé un fauteuil... C'est bien beau chez vous... Je reviendrai.

***

Il nous arrive de l'Afrique centrale une curieuse nouvelle.

Les Parisiens n'ont pas oublié la petite S'Nabon cette jeune africaine aux yeux noirs, aux yeux vifs et intelligents, que le lieutenant Mizon, à qui elle servait d'interprète, est elle partait l'exhorter et le français, avait amenée de l'Ouamoua et à laquelle le conseil municipal donnait, lors de la réception mémorable de l'explorateur à l'Hôtel de Ville, un collier et un médaillon en or avec cette inscription « A Mademoiselle S'Nabon, la ville de Paris ».

La petite sauvagesse qui avait été ramenée au Congo par M. Mizon, il y a quelques mois, vient de mettre au monde à Gulfeha, sur la rive gauche du Niger, un petit garçon nommé.

La mère qui a trente ou quarante ans et l'enfant se portent bien.

***

A propos du procès Mora.

Le sculpteur de Victor Hugo pour la corporation des cochers avait point abusé pour se moquer qu'il manquait au conférence sur le siège d'une *Irrégale*.

Mme Idel, l'auteur de *Ruy Blas* avait éprouvé quels trésors de dévouement et de civisme recouvre parfois une bouppelanque usée, additionné du professionnel du pots de faïence.

On lit en effet dans l'*Histoire d'un Crime* (p. 222 de l'Edition nationale) :

Je m'engageai dans la rue du Faubourg Saint-Antoine.

Mon cocher, qui savait mon nom désormais, n'hésita plus et poussa son cheval. *Ces cochers de Paris sont une race intelligente et vaillante,* un terrain d'instruction pratique, et, si mes renseignements sont exacts, il ne pourrait être occupé que par une simple division sur le pied de paix.

Ce qui a décidé le choix du gouvernement de l'Empereur, c'est tout d'abord le bon marché de l'emplacement : le terrain est occupé, en effet, par deux ou trois hameaux, très peu importants, qui peuvent être exproprités à bas prix.

Ensuite, la nature du sol, qui offre toutes les configurat ons qu'on peut trouver en temps de guerre et présente des champs de tir variés pour toutes les armes. Enfin, la facilité des voies de communication.

Voilà, conclut le général, les nombreuses raisons qui, froidement assemblées, me font m'incliner sans médiocrement en faveur de Malmédy. D'autant plus qu'en s'emparant même une invasion, par ce côté ou par un autre, il faut compter avec un adversaire, l'armée belge, défendant la neutralité belge contre le premier envahisseur, quel qu'il soit.

L'armée belge

— C'est, en effet, fit-je observer, une des faces les plus intéressantes de la discussion. Jusqu'ici, mon général, votre analyse est plutôt rassurante. En sera-t-il de même dans l'étude de cette armée belge?

— La question est assez complexe. Il est certain que nous n'avons pas, à beaux qu'il ait, l'armée que nous devrions avoir. Je le dis hautement parce que c'est un devoir patriotique de le dire, devoir que je me propose d'ailleurs de remplir en février à la Chambre, quand nous en aurons sorties des difficultés créées par la Revision.

Nous devrions avoir une armée de deux cent cinquante mille hommes environ, en cas d'une rande, dont cent vingt mille pour tenir la campagne, cent mille pour occuper nos forts, et trente mille comme réserve de recrutement pour combler les vides de la guerre. Or, nous ne pouvons mettre sur pied de telles forces qu'en suivant votre exemple et en adoptant le serv ce obl gatoire et personnel. J'espère que nous y arriverons. L'idée gagne du terrain tous les jours.

En attendant, notre armée compte à peu près la moitié de l'effectif qu'elle devrait avoir. Mais, telle qu'elle est, c'est encore un élément considérable, parce qu'il peut intervenir comme appoint décisif au jour où l'un des belligérants viola la neutralité belge. Le rôle de nos troupes en pareil cas est tout tracé : il consiste à s'aller immédiatement à l'Ysergère de l'ennemi. Or, si l'on admet que les forces prussiennes allemandes agissent d'ici aux à peu de chose près sensiblement égales, on conviendra qu'un renfort de cent mille hommes jeté à propos ne saurait leur poser de combat et loin de constituer une quantité négligeable.

La défense des travaux

Vous voyez, d'après ces différents arguments, que l'établissement du camp de Malmédy n'est pas une mesure aussi autoritaire qu'elle ne le paraît. Ajoutons-le, pour plus ample ment, que nous avons un fort grande réduit. Vous avez aujourd'hui, à mon avis, une excellente armée. Appuyez-la par des travaux de défense modernes. Je suis toujours l'apôtre des coupoles métalliques, et je crois plus que jamais que l'avenir appartient à la forme pratiquée des fortifications du temps présent, sinon celle des fortifications de l'avenir.

En effet, la puissance extrême des explosifs est toujours l'ai-ste-ble. Les poudrières de corps qui déterminent des explosions sont limitées, et l'on connaît toutes les subs tances qu'il y faut ajouter. Il n'y a de ce point raison pour qu'on obtienne une puissance plus grande dans l'agent essentiel de destruction de forts, dans l'explosif.

D'autre part, l'agent émetteur de cette force, le canon, est arrivé aussi à son maximum de résistance. Tous les métaux sont connus et ont été essayés. Ce qu'on a rencontré de plus résistant, c'est le canon d'acier avec frettes. Le canon, la puissance destructrice, a trouvé sa limite.

Nous sommes donc le maximum au point de vue des attaques. Le problème de la défense se trouve simplifié d'autant : si les coupoles métalliques résistent aujourd'hui, elles résisteront toujours. Or, il est constaté qu'elles résistent.

Sans doute, elles ont des inconvénients, des tourelles noyées dans les pals ou les parapets, elles ne peuvent pas, par la dérision n'est pas toujours suffisante, ne sont certainement pas des leux de villégiature et beaucoup d'ailleurs les aiment peu. Néanmoins, elles ont l'énorme avantage d'être inviolables et d'assurer la sécurité des hommes, ce qui, à la guerre, est à la fois un d'ordre et un calcul. Un doit toujours, en effet, ménager le soldat, par simple humanité, mais, en outre, gravez vous qu'on n'obtient pas un meilleur poil âge d'un artilleur abrité et protégé que d'un artilleur qui, de plus, est mutilé des balles et des éc ats d'obus?

Derniers perfectionnements

D'ailleurs, des perfectionnement notables ont été apportés aux coupoles dans ces derniers années. Un de leurs gros inconvénients c'était leur envahissement par le tonnerre et les gaz irrespirables produits par la déflagration de la poudre. Aujourd'hui cette imperfection a disparu, elles fabriquées des cuisines d'ailleurs, et, au vas de l'embrasure, dans un sys ème assimilé aux cuvettes à la Carlat, qui ne lui se vendent de sortir de la pièce, de l'air artificiellement frais, l'air pénètre contre les bafles des feux de pelotons et rejette ainsi complètement l'introduction de la fumée. Vos grandes salles d'artillerie françaises, à Bourges, ont fonctionné ainsi, et les coupoles employées dans les défenses de la Meuse, ont obtenu de magnifiques résultats, dont vous serez bien de p cifier.

Or, je même résultat pourrait de à être vivé avec Aix-la-Chapelle comme p yot. Je ne vois donc pas pourquoi les Allemands aurient compliqué la situation à ce point. Il en est, du reste, de Malmédy pouvait être dangereux, ce serait le jour où il constituerait un centre de mobilisation, c'est-à-dire où il comprendrait tous les approvisionnements nécessaires et ce n'est pas p u de chose.

Notez, en effet, pour prendre un exemple, que, d'après le système allemand, le pied de guerre d'une compagnie de 250 hommes emploie rien que pour le détenal, 250 habillements complets. Vous voyez ce qu'il faut de magasins pour établir un centre de mobilisation. Si jamais nos voisins prenaient des dispositions de nature à faire supposer qu'ils en veulent les aller un à Malmédy, on le saurait immédiatement, et il suffirait alors d'en prendre ombrage.

Mais d'ailleurs, rien ne permet de la croire d'autant plus que d'exaspérantes pétiques tentent en faveur de l'opinion contraire. J'estime absolument que ce camp a pour but d'offrir

LE CAMP DE MALMÉDY

L'opinion de général Brialmont

Un de nos confrères a voulu connaître l'opinion de l'illustre général Brialmont sur le camp allemand de Malmédy et s'est rendu en son domicile à Bruxelles. Voici en quels termes il rend compte de sa conversation.

Je crois, me dit mon illustre interlocuteur, que l'importance de l'établissement d'un camp d'exercices à Malmédy par les Allemands a été considérablement exagérée. Soyez certain que l'opinion publique, aussi bien en France qu'en Belgique, par cette mesure, est émue d'éclairs animés seulement de sentiments patriotiques, mais peut-être pas tant des questions stratégiques. Les hommes du métier ne la partagent pas. Je l'affirme en ce qui concerne l'état-major belge et je crois savoir que ce sentiment est aussi partagé. Je vais maintenant vous donner mes raisons.

Aix-la-Chapelle et Coblence

Les deux centres de mobilisation allemands qui se trouvent à portée de notre frontière de l'Est sont Aix-la-Chapelle et Coblence, le premier étant à une trois pet ts de distance du territoire belge, presque aussi près que Malmédy. Le premier argument qui m'arrive est donc celui-ci : les Allemands n'avaient rien à faire de moins de se créer un point d'appui à Malmédy pour faire presque double emploi avec celui d'Aix-la-Chapelle.

On répond à cette assertion que la situation n'est pas la même et que Malmédy présente l'avantage d'être à portée de plusieurs points stratégiques de premier ordre, telles que Francorchamps et Bullingen, situées sur le territoire belge. J'attache, pour ma part, une très médiocre importance à ces positions stratégiques, tout d'abord parce que, techniquement, cette importance est discutable, et ensuite parce que, dans l'hypothèse d'une invasion de la Belgique par une armée allemande, le gros de l'armée belge, d'un côté par la Meuse avec ses défenses, de l'autre par la frontière française et par les mêmes sur les frontières allemandes et luxembourgeoises, serait qu'un simple corps d'observation et garderait bien de s'établ r et de séjourner.

C'est là, en effet, une région très accidentée aussi bien au point de vue hydrographique et orographique. Il y a conséquent très peu de lignes. L'armée d'invasion serait bien vite partie et bombardée, soit sur les lignes de la Meuse, soit sur celles de la Vesdre, soit sur celles de la Lienne qui, en outre, constituent des défenses de la France du côté où votre front ère est moins protégé, et sur les lignes de défense qui s'étendent de Méziéres à Verdun.

En cas de violation de la neutralité

Or, le même résultat pourrait de à être vivé avec Aix-la-Chapelle comme p yot. Je ne vois donc pas pourquoi les Allemands auraient compliqué la situation à ce point. Il en est, du reste, de Malmédy pouvait être dangereux, ce serait le jour où il constituerait un centre de mobilisation, c'est-à-dire où il comprendrait tous les approvisionnements nécessaires et ce n'est pas p u de chose.

Notez, en effet, pour prendre un exemple, que, d'après le système allemand, le pied de guerre d'une compagnie de 250 hommes emploie rien que pour le détenal, 250 habillements complets. Vous voyez ce qu'il faut de magasins pour établir un centre de mobilisation. Si jamais nos voisins prenaient des dispositions de nature à faire supposer qu'ils en veulent les aller un à Malmédy, on le saurait immédiatement, et il suffirait alors d'en prendre ombrage.

Mais d'ailleurs, rien ne permet de la croire d'autant plus que d'exaspérantes pétiques tentent en faveur de l'opinion contraire. J'estime absolument que ce camp a pour but d'offrir

Les Troubles Franco-Italiens D'AIGUES-MORTES

C'est demain mercredi 27 décembre qu'auront lieu devant la Cour d'assises de la Charente, siégeant à Angoulême, les débats de l'affaire des troubles d'Aigues-Mortes, affaire qui, on se souvient, a fait provoquer un conflit diplomatique entre la France et l'Italie.

Les accusés sont au nombre de dix-sept : seize Français et un Italien. Presque tous sont des manœuvres; une dizaine « sans domicile fixe ».

Voici un abrégé extrêmement succinct du très long acte d'accusation dressé par le parquet de Nîmes où aurait dû venir l'affaire, si la Cour suprême n'avait pour cas de suspicion légitime, renvoyé les débats du procès devant le jurté de la Charente.

La Compagnie des Salins du Midi exploite, non loin d'Aigues-mortes, six salins ou marines desquels se trouvente le Perrier », « Quarante-Sous », « d'Aiguonse » et « Gonjuose ».

Le système de cette compagnie, tous les ans, au mois d'août, de 900 à 1.200 ouvriers employés d'abord à battre le sel, puis à le laver, c'est-à-dire à le transporter à une certa ne distance et à le mettre en « camelles » ou pyramides d'un volume considérable.

Le travail était pénible, le salaire s'élève jusqu'à 3 francs par jour et homme. Ce travail attire de nombreux ouvriers français et italiens, la plupart vagabonds, quelques-uns même repris de justice.

Bientôt, dans les usines du Midi, on se met à présager l'agression criminelle de l'agrémidi et les troubles sanglants du lendemain, quand soudaient, vers onze heures, sur divers points des salins de la Fangouse et Gonjuose, plusieurs querelles futiles entre certains ouvriers Français et Italiens.

Le chef d'un ouvrier italien qui reproche à un français de son équipe dans un pot, ainsi que suffisamment la brouillée et de ne point déployer assez d'activité dans un travail qui n'a être rapide en somme qu'à l'aide d'un pelle, ouvrier français qui se plaint qu'un ouvrier italien manœuvrant intentionnellement sa brouette de manière à le frôler à chaque instant et le faire tomber sur le sol, un autre ouvrier français pourquivant un ouvrier italien et cherchant à le saisir en lui lançant des pierres de sel.

Bientôt, les avant le déjeuner de midi, une de mère querelle survin. Elle reçoit sur un grief de nature à exciter quelque émotion dans un pays privé d'eau potable. Un ouvrier italien vient de laver sa chemise sale dans un baquet d'eau destiné à la boisson. On dit alors sa cessation de travail; et les ouvriers, dans un état d'irritation intense, prêts à tout, mécontent réciproque, allaient prendre leur repas.

Les ouvriers français n'avaient pas encore achevé leur sortie (repas de l'après-midi) lorsque, vers une heure, 1 h. de nombreux Italiens, armés de bâtons, de pelles et de couteaux, vinrent, aux cris de « Italia » se surprendre à l'improviste, inférieurs en nombre (80 environ contre 110) ils sont rentrés en toute hâte de la maison que les Italiens saccagaient.

Mais ils ne purent prendre la fin et se venger dans Aiguesmortes qu'après les plus dures violences... Au cours de cette première scène sanglante sept Français furent blessés.

Il résulte du rapport du docteur Reynaud que presque toutes les blessures avaient été reçues par derrière ou par côté. Les gendarmes qui gardaient quelques ouvriers italiens qu'ils durent remettre en liberté leur était grande la fureur des marins italiens demandant [illegible] sur vie à cause de [illegible] rétablit, les ouvriers [illegible] sur vie à cause de [illegible] se rejet ar, mais [illegible] n'a pas empêché d'atteindre le prise de sang.

De tels souvenirs de gloire laissent des traces profondes dans les cœurs des Italiens. Ils rappelle avec quel plaisir mon père m'écrivait un jour qu'il avait retrouvé, dans une église de Nevers, le tombeau d'un Brisimont, officier général français, notre ancêtre.

L'AFFAIRE GEORGEWITCH

L'état de santé de M. Georgewitch est toujours inquiétant; il est surtout très var able. Avant-hier les médecins se montraient satisfaits, mais, hier, pendant la nuit très agitée que le malade avait passée, leur diagnostic n'était plus aussi optimate. M. Georgewitch est d'une nervosité extrême et, quand l'accès de fièvre, presque toujours intermittent, se déclare, la situation du malade devient assez critique.

Cependant le blessé est autorisé, pour refaire ses forces, à manger des œufs à la coque ou peut de viande noire et surtout du bouillon. Les docteurs se retrouvent deux fois par jour, le matin et le soir, pour rédiger de la journée de l'anarchiste Lésurtinier. Leur dans être visite a eu lieu hier, à six heures, et bien qu'il se soient montrés assez muets de l'état de leur malade, ils n'ont pas cru devoir rédiger de bull tin.

Ce qui touche l'instruction de cette affaire, M. Meyer le commis d'ex ce consciencieux et cette conscience qu'il met dans tout ce qui se rapporte aux affair s de son ressort. Il est sur le point de clore son enquête et de transmettre le dossier à la Chambre des mises en accusation.

La Spéculation sur le billon étranger

Une véritable crise occasionnée par des spéculateurs qui ont encombré le marché de Nîmes de sous italiens, de la République Argentine et du Luxembourg, sévit actuellement dans la plus grande partie du département du Gard.

A Nîmes, dans les banques, aux guichets des caisses publiques, on refuse impitoyablement tous les sous étrangers.

Dans le petit commerce on admet cependant encore les sous italiens pour faciliter les transactions.

Une première saisie à la gare d'une dotation de caisse arrivée ces derniers jours a été opérée par le douanier Robert. Il a fait saisir des caisses publiques, on refuse impitoyablement tous les sous étrangers.

Dans le petit commerce on admet cependant encore les sous italiens pour faciliter les transactions.

Une première saisie à la gare d'une dotation de caisse arrivée ces derniers jours a été opérée par le douanier Robert. Il a fait saisir des caisses publiques, et ce fait a pu être vérifié par le gendarme Dupuy. Des pièces énormes sont incrées de tous côtés. A chaque pas, on est forcé de laisser sur le sol des vieux sous sales rouge que ces forceur vendeurs et de sauvegarder achever à coups de bâton. M. le préfet du Gard et le procureur de la République sont quelque peu ébranlé ; mais, on leur fait ouvrir la grille de fer de la savante maison dans le but d'y abriter les Italiens. Il y a concent ; on se dispose à entrer lorsque le sieur Gonzalez fait brusquement retirer la grille.

Pour échapper aux coups, les Italiens se sont couchés sur le sol, les uns sur les autres. Les cavaliers leur font un rempart, mais le Herrera pleuvent. Pour mettre un terme à cet horrible massacre, M. le Préfet donne l'ordre de se replier sur la tour de Constance à deux cents ou trois cents mètres de là. Cet arrivée enfin. C'est le salut pour les Italiens dont plusieurs ont reçu des coups et portent des blessures.

Une pluie tard, il y a aux encore deux nouvelles vp imes. Vers deux heures et demie, deux Italiens sont reconnus sur la place Saint-Louis; assaillis à coups de bâton, ils sont grièvement blessés et n'ont dû leur repos à la santé qu'aux soins long et dévoués qui leur ont été prodigués.

L'ordre n'est rétabli qu'après l'arrivée de 200 hommes de la ligne et d'un détachement d'artillerie à cheval. On peut alors délivrer les ouvriers italiens cernés dans la boulangerie de la veuve Fouline et dans la Tour de Constance, et les conduire à la gare d'Aiguesmortes pour, de là, les diriger sur Marseille.

Au cours de cette triste journée du 17 août, une cinquantaine d'Italiens ont été blessés et huit ont trouvé la mort. Six ont été tués sur le coup; un est décédé dans la nuit du 17 au 18 août; le dernier a succombé à ses blessures le 27 septembre suivant.

Plusieurs audiences seront consacrées à cette affaire.

L'assistance dans les campagnes

Les lois hâtives

C'est presque toujours l'initiative individuelle qui provoque dans les corps élus ce que l'on appelle le « coonchement d'une réforme. Une loi, proposée par un groupe de législateurs a été discutée, votée, promulguée et appliquée, mais le mal n'a point été guéri, les abus ne sont point supprimés. A ce moment, les législateurs ont oublié déjà la loi qu'ils avaient voté; d'autres besoins réclament leur attention.

Et voilà comme on aurait des lois boiteuses « quelque observ méticin ne se mêlait de recommander le mal pour le mal, court.

Les secours médicaux

La loi du 15 juillet 1893 sur les secours médi aux à domicile et les remèdes à distribuer aux malades pauvres est donc en cas. Elle étend à tous les départements et à toutes les communes les avantages d'un service médical gratuit pour le fonctionnement et l'organisation duquel elle assure le concours de l'Etat.

Vu à ses jours un une belle et bonne œuvre à l'attiment, n'apprête par les plus louables sentiments d'humanité et de fraternité.

Secours à domicile, remèdes, remèdes distribués, hospitalisation en cas de maladies graves ; voilà qui est parfait. Mais, dans les vieillards, les infirmes et les incurables qui sont négligés. Mais la Chambre dans son ardeur à bien faire vote et vile que est cuite et, pas grandes conséquences. Leur cas ne préoccupent ni les sauvegarde ni discorner l'esprit de la lettre et assim ler les infirmités de l'âge et les maladies incurables aux maladies ordinaires.

Et l'exécution ?

Il n'y a donc rien de réalité, qu'une loi dans cette loi. Il est vrai que celle-ci est la plus profonde. Avec quoi sans organiste cette assistance médicale. Ce n'est pas tout que de voter un texte, il faut encore en assurer l'exécution par des crédits ouvr s à tel ou tel chapitre du budget. L'Etat concourt à cette assistance; voilà qui est entendu. Mais l'Etat n'a pas de ressources, il n'a pas de pouvoir pour y prendre l'argent de ses mêmes.

C'est ce qu'ont fort bien compris deux députés, MM. Vacher et Bérard, qui, chacun de leur côté, ont déposé depuis le mois des propositions de loi, dissemblables dans la forme, mais visant au même but commun : établir et tout de suite, l'assistance dans les campagnes.

La situation dans les campagnes

Car ce sont les campagnes surtout qui ont besoin de voir appliquée la loi du 15 juillet dernier. Ce sont les plus pauvres communes dont la situation est intéressante.

Actuellement la partie de la population pour laquelle un secours public assure les secours à domicile comprend à peu près 13.000 communes réparties dans 49 départements. Si on y joint les habitants des villes pourvus d'hôpitaux et de bureaux de bienfaisance, on arrive au chiffre de 20 millions et demi.

Restent 18 millions de Français qui n'ont pour soulager leurs pauvres que la générosité des médecins de la charité privée.

Plus de 20,000 communes manquent de bureaux de bienfaisance. Le bureau, il reste, s'occupent devantage de distribution du bois, des vêtements et des aliments que des secours médicaux et de remèdes ; elles n'ont pas davantage des sociétés de secours mutuels.

Un grand nombre de départements attendent, de la bonne, pour organiser leurs secours que la loi soit définitive, c'est-à-dire que l'Etat ait que quelle sera la part contributive du concours qu'il apporte.

Les crédits demandés

M. Vacherie établit, d'accord avec des statistiques très précises, que 4,307,000 fr. suffisent et, puisque le gouvernement a oublié de proposer l'ouverture de ce crédit sur les ressources généraux du budget, il estime que la Chambre a le devoir de mettre une ligne spéciale cette somme à la disposition du ministère de l'intérieur, pour que la loi du 15 juillet 1893 puisse s'appliquée en fait, dès le 1er janvier 1894, à toute l'étendue du territoire.

Cette date du 1er janvier nous paraît un peu trop proche, d'ailleurs, plus que la Chambre est en vacances. Sans préciser du de la date, avec l'honorable M. Vacherie que le plus tôt sera le mieux.

LA FRONTIÈRE DES ALPES

C'est une question d'actualité et des plus vitales puisqu'il s'agit en l'espèce, de la sûreté du sol.

Aussi en temps qu'une solution soit donnée. Le conseil supérieur de la guerre est réuni en ce moment, et parmi les projets qu'il traitera se trouve la défense de la frontière du Sud-Est. Il donc utile de mettre les lecteurs au courant de la question et de résumer les phases par lesquelles elle a passé. Nous jeronne ce récit en nous servant d'une étude du *Temps* :

Les troubles d'Aigues-Mortes

Au moment des fêtes de Toulon, une politique s'est engagée sur la faiblesse de nos Alpes.

Un fait très grave était constaté dans les premiers jours d'octobre. Les Italiens, au lieu de renvoyer leurs réservistes, les avaient conservés; ils les gardaient à l'usage, les troupes alpines avaient, pendant cette année déjà rigoureuse dans ces hautes régions, conservé leurs pelotons à la frontière. Il n'en faisait pas plus pour que les populations, surpris, aient cru un instant à la guerre.

En réalité, l'Italie escomptait naïvement nos fautes. Les mêmes réserv ésent d'Aigues-Mortes, lui faisant supposer que la fête donnée par Toulon à l'escadre russe allaient entraîner les populations du Midi des stations contre les vaches s'ulsant. Toulon, Hyères (sur Salin-), Marseille, Lyon, villes où devaient avoir lieu les fêtes, comptent de très nombreux sujets du roi Humbert ; on supposait que les Français leur tourneraient quelque amoncelé, d'où nouveau conflit pouvant donner lieu à une démonstration.

Les fêtes franco russes

Sur la frontière, en deçà et au delà, les Italiens, encore surexcités par les rixes d'Aigues-Mortes, crurent que l'on allait entrer en campagne. De là des manifestations ou des rumeurs, à Castel-Defino, sur la route de Barcelonnette à Cuneo, en Italie ; à Mont aux Français! La guerre! la guerre! à Cuneo ! Un gendarme du reste, celui où les esprits étaient le plus montés, Dumas des nationaux, Robert Odon et Jean Tirant, de Lorion, ayant été en Italie, furent maltraités par des soldats.

Dans la Savoie, l'émoi fut apporté par des paysans. Ils allaient chercher leur bétail chez nous, en disant que les Italiens leur interdisaient le passage. Il est supposer que la guerre allait éclater.

Et tous les rapprochés de quelques autres plus anciens, avaient cause sans grand politique que des mesures prises par le ministère, et la guerre rendirent plus vive. On envoya en hâte des renforts aux Alpes, et, dans les garnisons étaient trop affaiblies par le départ de la classe; on eut même l'idée — des ordres du jour, furent donnés — d'envoyer dans les Alpes une part de la cavalerie. Il n'en fallait pas plus pour aggraver la situation.

La angoisse des populations du Midi devenait les difficultés qu'on pouvait craindre. Le rejet des Russes ne se qu'en Italie, et, dans une fête toute pacifique, qu'aucune note discordante ne vint troubler. Les Italiens regardent dans leurs garnisons, les réservistes furent libérés.

Rien de plus.

La frontière des Alpes

Mais, en moment de surprise, pour, on est vent à s'occuper de la frontière des Alpes en parcelle nouveau. Il est bien dit donc que les effectifs étaient rapidement réduits; certaines forts ou batteries n'étaient pas de garnison. Il est bien dit que, dès lors, on aurait à s'occuper de cette situation ; déjà des mesures qui été prises pour que, désormais, la